

DESCRIPTION

D'UN

MÉDAILLIER LYONNAIS

PHUD'HOMMES DE LYON (*Suiv.*)

Avant de publier les divers jetons et nos notes sur le Conseil des Prud'hommes de Lyon (*Revue du Lyonnais* tome 30 page 323), il nous avait été affirmé qu'il n'existait absolument rien dans les archives de ce Conseil relativement à ces jetons, mais en parcourant depuis les registres de la Chambre du Commerce, nous acquîmes la certitude du contraire, ce qui nous engage admettre sous les yeux du lecteur cet article supplémentaire qui complétera d'autant nos documents numismatiques à cet égard ; et puisque l'occasion nous est donnée de revenir sur ce sujet, nous réparerons quelques omissions en disant, d'abord que la création du Conseil des Prud'hommes en 1806 a été faite d'après la demande de M. Régny, secrétaire de la Chambre de Commerce, qui le premier en avait eu l'idée. (Arch. du Rh. t. ry, p. 241.) — Que la signature D. V. que porte le jeton de 1745 est celle du graveur Duvivier ; — Que le bureau de conciliation des Prud'hommes se tenait au dessous de la salle du tribunal de Commerce, dans l'un des entresols